

VIVRE AU LUXEMBOURG

N°88 - Janvier 2013

Le travail indépendant : une alternative au travail salarié pour les seniors ?

Laetitia HAURET

Promouvoir le travail indépendant chez les seniors était l'un des objectifs de l'année européenne 2012 du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle. Ceci s'explique par le fait que le travail indépendant est perçu comme un bon moyen de maintenir plus longtemps les travailleurs âgés en activité. D'une part, parce que ce type d'emploi peut être une solution aux difficultés d'insertion ou de réinsertion sur le marché du travail que rencontrent les seniors (chômage, discrimination à l'embauche du fait de l'âge...). D'autre part, parce qu'il peut permettre aux seniors qui le souhaitent de poursuivre une activité professionnelle tout en jouissant de plus de flexibilité. Cet article fait le point sur le travail indépendant des seniors au Luxembourg en se focalisant, grâce aux données administratives de l'Administration de l'Emploi (ADEM) et de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS), sur la situation professionnelle avant et après l'accession au statut d'indépendant des seniors.

Le Luxembourg à la traîne des pays européens en matière de travail indépendant des seniors

Au Luxembourg, en 2010, 15,3% des personnes en emploi âgées de 55 à 64 ans sont des travailleurs indépendants contre, en moyenne, 21,6% dans l'ensemble de l'Union européenne¹. Comparativement aux pays frontaliers, le Luxembourg est dans une situation similaire à celle de l'Allemagne (avec une part de 14,5%) mais plus défavorable que celle de la France (17,2%) et surtout de la Belgique (20,5%). La situation moins avantageuse du Luxembourg n'est pas spécifique aux plus de 55 ans puisqu'elle se retrouve chez leurs cadets : les travailleurs indépendants sont relativement peu nombreux au Luxembourg.

En octobre 2011, parmi les seniors âgés de 50 ans ou plus exerçant une activité indépendante au Luxembourg, quasiment la moitié ont débuté cette activité sur le tard puisque 46% étaient âgés d'au moins 50 ans au moment où ils ont créé leur activité indépendante.

Près d'un nouvel indépendant sur cinq est un senior

Entre novembre 2009 et octobre 2011, parmi les 4 040 individus devenus pour la première fois travailleurs indépendants au Luxembourg², 750 individus sont âgés de 50 ans ou plus, soit 18%. Plus précisément, 8% des nouveaux indépendants sont âgés entre 50 et 54 ans, 5% entre 55 et 59 ans et 5% ont 60 ans ou plus.

Et avant d'être indépendant ? Dans 25% des cas, ils occupaient un emploi salarié au Luxembourg

Un senior nouvellement indépendant sur quatre exerçait un emploi salarié au Grand-Duché le mois précédant son installation en tant qu'indépendant. Ce lien récent avec une activité salariée au Luxembourg est un atout indéniable en termes de carnet d'adresses et d'assise financière pour se lancer dans le métier d'indépendant. Il est d'ailleurs probable que devenir travailleur indépendant soit pour ces seniors un choix et non une décision contrainte par des difficultés à se maintenir en activité. En effet, leur situation précédente sur le marché du travail luxembourgeois était plutôt favorable en termes de stabilité de l'emploi : 50% de ces seniors devenus indépendants occupaient le même emploi depuis plus de 4 ans ; et pour 91% d'entre eux, la durée de l'emploi était supérieure à un an. Parmi les raisons évoquées dans la littérature pour expliquer cette nouvelle orientation professionnelle, on trouve : « le souhait d'accumuler plus de richesse que dans l'emploi salarié, l'autonomie professionnelle, la flexibilité des heures de travail, l'indépendance et la volonté d'être son propre patron »³.

A contrario, 75%⁴ des seniors nouvellement indépendants ne travaillaient pas au Luxembourg le mois précédent⁵. La majorité de ces seniors sont des frontaliers ou des résidents d'une autre nationalité que luxembourgeoise. Pour eux, nos données ne nous permettent pas de savoir ce qui se cache derrière le non-emploi au Grand-Duché : occupaient-ils un emploi dans leur pays de résidence ou d'origine, étaient-ils au chômage ou en inactivité ? En effet, les données dont nous disposons se limitent au seul marché du travail luxembourgeois. En revanche, étant donné que rares sont les individus de nationalité luxembourgeoise qui travaillent à l'étranger, nous sommes en mesure de connaître la situation professionnelle antérieure des seniors de nationalité luxembourgeoise qui ont débuté une activité indépendante. Regardons dès lors de plus près la situation de ces seniors.

Les seniors résidents de nationalité luxembourgeoise nouvellement indépendants sont majoritairement d'anciens inactifs

Parmi les seniors résidents de nationalité luxembourgeoise nouvellement indépendants qui n'occupaient pas un emploi au Luxembourg le mois précédent, près de 94% étaient inactifs. Parmi ces inactifs, une minorité (13%) n'avait jamais travaillé au Luxembourg alors qu'une majorité y avait déjà exercé une activité professionnelle (87%). Cette minorité est composée principalement de femmes, dont certaines sont probablement des femmes au foyer ayant débuté tardivement une activité professionnelle indépendante pour répondre à un besoin financier (décès du conjoint, séparation, chômage du conjoint, ...). Et parmi la majorité des indépendants, certes inactifs le mois

¹ Conseil d'orientation des retraites, 2011, « Le point sur la situation d'emploi des seniors en Europe : analyse comparative des 27 Etats membres de l'Union européenne », Document de travail n°2, 23p.

² Dans cet article, on considère qu'un individu exerce pour la première fois une activité indépendante au Luxembourg lorsqu'il n'y a pas exercé cette activité au cours des trois années qui précèdent le début de son activité indépendante. Par souci d'homogénéité, les indépendants qui exercent parallèlement une activité salariée ont été exclus de l'analyse.

³ OCDE, 2012, « Entrepreneurial activities in Europe : policy brief on senior entrepreneurship », Editions OCDE, 23p.

⁴ 23% des seniors nouvellement indépendants sont des primo-arrivants c'est-à-dire qu'ils n'avaient auparavant jamais exercé un emploi au Luxembourg.

⁵ Un an avant, ce sont 60% des seniors nouvellement indépendants qui n'ont pas travaillé au Luxembourg.

précédent mais ayant déjà exercé une activité professionnelle au Luxembourg (87%), les trois quarts avaient été en inactivité pendant au moins un an.

Près de 6% des seniors résidents de nationalité luxembourgeoise nouvellement indépendants qui n'occupaient pas un emploi le mois précédent étaient au chômage. Cette faible part ne signifie pas pour autant que le travail indépendant n'est pas une solution au chômage des seniors. Pour le vérifier, il faut étudier la part de seniors qui sont sortis du chômage grâce au travail indépendant. 5% des seniors résidents de nationalité luxembourgeoise qui se sont inscrits au chômage au cours de l'année 2008, et qui ont trouvé un emploi entre février 2008 et avril 2010, sont sortis du chômage en choisissant de travailler avec le statut d'indépendant. Cette part est plus élevée que celle constatée pour l'ensemble des résidents de nationalité luxembourgeoise inscrits au chômage en 2008 (2%). Entreprendre une activité indépendante suppose des liquidités financières qu'un chômeur peut avoir des difficultés à satisfaire.

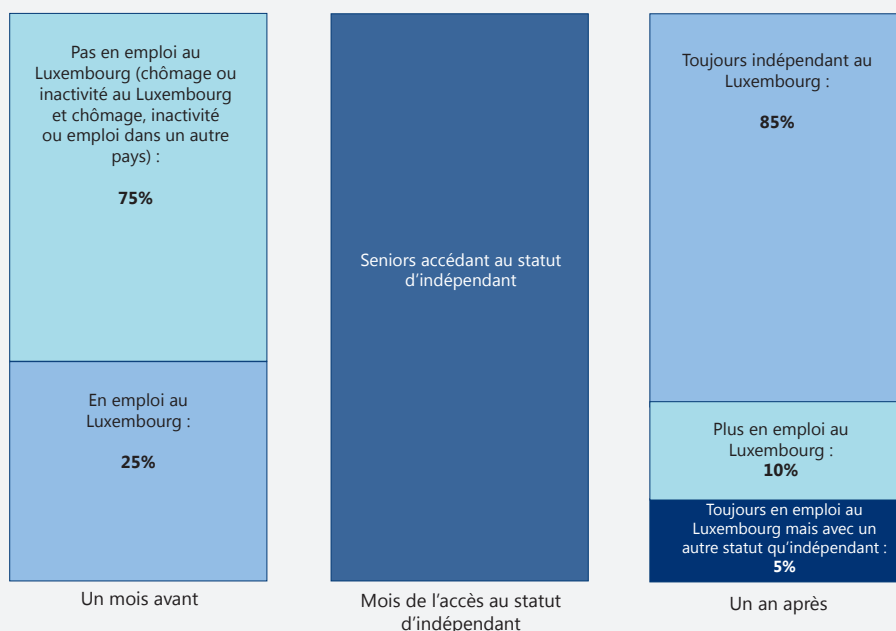
Le travail indépendant constitue donc rarement une solution au chômage. C'est néanmoins un peu plus fréquemment une solution au chômage pour les seniors que pour leurs cadets. Une raison possible de ceci est l'épargne potentiellement plus élevée chez les seniors.

Et un an après ?

85% de l'ensemble des seniors nouvellement indépendants⁶ (résidents et frontaliers) continuent d'exercer un an après le début de leur activité indépendante une telle activité au Luxembourg. En cela, ils ne se distinguent pas de l'ensemble des nouveaux indépendants. En revanche, parmi les seniors qui ne sont plus travailleurs indépendants, 66% ne sont plus en emploi au Luxembourg un an après ; cette part est de 49% pour l'ensemble des nouveaux indépendants. Le départ en pension, sans que l'on puisse le quantifier⁷, est l'une des raisons pouvant expliquer le retrait plus fréquent des seniors du marché du travail luxembourgeois.

SCHEMA 1.

Situation des seniors nouvellement indépendants avant et après le début de leur activité



Source : Données IGSS, 2008-2012 ; calculs CEPS/INSTEAD

Champ : Seniors âgés d'au moins 50 ans ayant accédé au statut d'indépendant pour la première fois au Luxembourg entre novembre 2009 et octobre 2011.

Note de lecture : Les seniors qui ont accédé au statut d'indépendant, entre novembre 2009 et octobre 2011, étaient pour 25% d'entre eux en emploi au Luxembourg le mois précédent le début de leur activité indépendante. Un an après, 85% des seniors nouvellement indépendants ont toujours ce statut au Luxembourg.

⁶ Les chiffres dans ce paragraphe, du fait de la disponibilité des données, sont calculés uniquement pour les individus devenus indépendants entre novembre 2009 et mars 2011.

⁷ Les données disponibles ne permettent pas de différencier le départ en pension d'une situation d'invalidité ou d'une autre forme d'inactivité. Pour les frontaliers, les données ne permettent pas de savoir ce qui se cache derrière une situation de non-emploi au Luxembourg (chômage, emploi dans le pays de résidence ou inactivité).

■ Nous contacter

CEPS/INSTEAD
3, avenue de la Fonte
L-4364 Esch-sur-Alzette
Tél.: +352 58.58.55-801
www.ceps.lu | documentation@ceps.lu



■ Source de données

Les fichiers de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) comptabilisent chaque mois les occupations de tous les actifs présents sur le marché du travail luxembourgeois et percevant une rémunération. Les données de l'IGSS correspondent aux déclarations des employeurs. Elles répertorient les actifs affiliés à la sécurité sociale au Luxembourg selon l'âge, le genre, le secteur d'activité, etc.

Les fichiers de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) comptabilisent chaque mois les personnes inscrites au chômage au Luxembourg. Les données de l'ADEM contiennent une multitude d'informations sur les chômeurs comme le niveau d'éducation, la cause du chômage ou encore le type d'emploi recherché.